

Un outil d'éducation à l'environnement

Présentes en de nombreux endroits, les mares sont relativement faciles à approcher. Ce sont de véritables écosystèmes "miniatures", interfaces entre les milieux terrestre, aérien et aquatique et sièges de nombreux processus naturels.

Leur observation permet à tous, et particulièrement aux enfants, de disposer d'un large éventail de découvertes ludiques et éducatives. L'observation de la flore, de la faune est en effet source de nombreux questionnements et enseignements : l'étagement de la végétation en fonction du niveau de l'eau, le cycle de vie des amphibiens, les stratégies employées par certains animaux pour vivre sous l'eau... et tant d'autres sujets fascinants que l'on peut appréhender par la simple observation de ces milieux naturels.



De véritables réservoirs de biodiversité

Bien que les mares représentent une surface négligeable à l'échelle des territoires, elles y contribuent fortement au maintien et à l'essor de la biodiversité. De nombreux animaux dépendent en effet de ces eaux stagnantes pour vivre, se reproduire, se nourrir ou s'abreuver. Il en est de même pour les végétaux, dont l'étagement en fonction du niveau d'eau est le reflet de la grande diversité de potentialités d'accueil, de la variété des réponses apportées aux multiples exigences écologiques.

Parmi ces espèces, de nombreuses sont rares, menacées de disparition et soumises à un statut de protection réglementaire. Pour celles-ci, la raréfaction brutale des mares au cours du siècle dernier s'est traduit par une raréfaction des milieux nécessaires à leur survie. En ce sens, les mares sont aujourd'hui de véritables

zones de refuge potentielles pour de nombreuses espèces remarquables.

Leur dissémination dans les paysages leur confère également des potentialités pour la migration ou la dispersion des espèces. Le "semis de mares" apporte ainsi une contribution importante à la structuration du maillage écologique des territoires. Cette "nature ordinaire", qui n'est pas nécessairement dédiée à la conservation de la nature comme le sont les Réserves Naturelles, présente donc de réels intérêts. Elle fait l'objet d'attentions particulières dans le cadre de stratégies politiques de préservation de la biodiversité, comme la « stratégie paneuropéenne pour la diversité biologique et paysagère » développée par le Conseil de l'Europe ou encore la politique « Trame verte et bleue » développée en région Nord-Pas de Calais.

L'utilisation de mares comme infrastructures naturelles est un moyen de contribuer au maintien et au développement du semis de mares, véritable croisement entre objectifs utilitaires et patrimoniaux. Toutefois, l'utilisation normale de telles infrastructures peut être source de perturbations pour les espèces. Il apparaît donc indispensable de bien caractériser ces zones humides et de hiérarchiser les objectifs, en acceptant éventuellement certaines "pertes" ponctuelles sur le plan de la biodiversité.



Sources : J. Chaib, 2003 : L'hydraulique douce, de nouvelles conceptions face aux inondations et à la pollution. Agence Régionale de l'environnement Haute-Normandie, collection "Connaitre pour agir".



Secrétariat du Groupe Mares

CSN - 4, allée Saint-Eloi - Z.A La Becquerelle

59118 Wambrechies

Tél : 03 28 04 53 45

Fax : 03 20 78 79 20

Web : www.groupemaresnpdc.org

Mail : secretariat@groupemaresnpdc.org



Crédits photo : ALFA - Angle 349, V. COHEZ, Conservatoire des Sites Naturels du Nord et du Pas-de-Calais, J. GODIN, Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Conception : Nikop (nikop.net), Illustrations : Maïté Chaveron.

Les mares : des infrastructures naturelles et utiles



Qu'est ce que l'hydraulique douce?

La maîtrise des eaux de ruissellement consiste principalement en leur collecte au sein de réseaux d'assainissement et d'ouvrages hydrauliques lourds. Face à ces techniques curatives se sont développées depuis quelques années des techniques dites "alternatives", réunies sous l'appellation "hydraulique douce". Ce concept vise à traiter les causes plutôt que les conséquences en s'appuyant sur trois principes fondamentaux : la diminution du ruissellement et le ralentissement des écoulements, déchargeant les collecteurs au profit d'une infiltration lente, ainsi que la diminution de leur charge polluante.

Les mares, auxquelles peuvent être associés des noues végétalisées, des fossés, ..., sont donc utiles pour la protection des cours d'eau, de la faune piscicole, et de la nappe phréatique, notamment contre le ruissellement issu des parcelles agricoles et des terres cultivées, enrichi en azote et phosphore.

Selon les circonstances, les eaux de ruissellement peuvent également se charger en éléments polluants. C'est le cas des eaux ruisselant sur les routes, les parkings, les zones urbaines... en cas de risque potentiel il est alors nécessaire de protéger le milieu récepteur afin de ne pas contaminer les chaînes alimentaires et les nappes phréatiques. Cela peut se faire par la pose

d'une bâche étanche lors de la création des mares, évitant l'infiltration des polluants, ainsi que d'équipements spécialisés (type déboureur/déshuileur) en amont. Le coût de tels aménagements reste inférieur à la construction d'ouvrages hydrauliques lourds tels que les bassins de rétention de pluies d'orages classiques en béton.

Dans les cas d'eaux potentiellement trop polluées, on veillera toutefois à ne pas "créer" des lieux attractifs pour la faune aquatique et amphibie afin de ne pas risquer de contaminer les chaînes alimentaires.

Permettant le développement naturel d'une végétation et d'une faune spécifiques tout en conservant sa fonctionnalité technique, ces véritables « infrastructures naturelles » contribuent fortement à améliorer le cadre de vie environnant.